



A.S.M.E.

Association de Sauvegarde des Moulins à Eau
de Loir-et-Cher et des départements limitrophes

Association - loi 1901, créée en 1990*
Affiliée à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins
(FFAM)

Bulletin d'adhésion 2012

Adhérez à l'Association de Sauvegarde des Moulins à Eau de Loir et Cher
et des départements limitrophes, c'est avoir un triple objectif :

1. *Entreprendre des actions de défense, de restauration, d'aide à la sauvegarde des moulins à eau du département de Loir-et-Cher et des départements limitrophes ainsi que leur patrimoine associé (vannes, berges,..) et de leur environnement (qualité de l'eau, du paysage,..).*
2. *Recenser les sites de moulins à eau par bassin (Loire, Cher, Loir) .*
3. *Promouvoir ou aider toutes les actions de recherches, d'enquêtes ethnologiques et scientifiques liées à la molinologie.*

L'association offre à ses adhérents une structure au sein de laquelle ils peuvent se renseigner, se réunir et échanger leurs idées, leurs solutions et leurs expériences.

Je soutiens l'action de l'Association de Sauvegarde des Moulins à Eau

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : Télécopie (fax) :
Courriel (E Mail) : (avec ADSL oui / non)
Date de l'adhésion : / /

Tarifs des adhésions

- Membre actif :** à partir de **25 €**
- Membre bienfaiteur :** à partir de **60 €**
- Mécène :** à partir de **120 €**
- Abonnement à la revue FFAM (facultatif) 20 €**

Toute somme recueillie donnera lieu à l'établissement d'un reçu

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'A.S.M.E et de l'adresser à votre trésorier :

Pierre Laurand – 15 rue Pierre Pouteau - Cidex 620 – 41500 Suèvres
Tél. : 02 54 87 83 48 _ Courriel : laurand.pierre@wanadoo.fr

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

**Siège social : Mairie de Suèvres – 41500 SUEVRES*

L'A.S.M.E EN PRATIQUE

1. Elle possède, restaure et anime le Moulin de ROCHECHOUARD à SUEVRES (41500) qui est ouvert au public depuis le 10 juillet 2004. Cette réhabilitation a reçu le label de la Fondation du Patrimoine en 2004 et en 2008.
2. Elle soutient, conseille, informe les adhérents qui restaurent leur moulin, et qui pour cela ont accès aux fiches techniques de la Fédération Française (FFAM) à laquelle nous sommes affiliés.
3. Elle organise chaque année deux sorties découvertes en plus de celle de son assemblée générale.
4. Elle recense et fait l'historique des moulins à eau des trois bassins du Département et des Départements voisins.
5. Elle participe à la manifestation nationale de la journée des moulins (généralement 3eme dimanche de juin) au cours de laquelle elle propose des visites de moulins dans le Département, organise des rassemblements pour ses adhérents: assemblée générale, circuits découvertes...
6. Elle édite un bulletin annuel, distribué lors de l'assemblée générale, qui met en valeur les travaux de restauration entrepris par les adhérents, les informe sur la vie de l'association, et fait connaître le patrimoine des moulins à eau du Département et des Départements voisins.
7. Elle adhère à la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM) et bénéficie d'un tarif d'abonnement préférentiel à la revue de la FFAM (4 numéros par an).
8. Elle adhère à l'Association des Riverains de France (ARF),
9. Elle a ouvert son site Internet www.moulinsaeau-41.org qui s'enrichit régulièrement et possède un lien avec le site de la FFAM.
10. Elle participe aux aménagements des cours d'eau à travers les sièges quelle occupe dans les CLE (commissions locales de l'eau) des SAGE Loir, Sauldre et Cher. Elle est membre de l'Association de Sauvegarde du Beuvron, et participe régulièrement aux réunions du Syndicat du Loir (SIERAVL).
11. Le siège social est situé à la Mairie de Suèvres. L'administration est assurée au domicile du Président en exercice. La gouvernance est assurée par un conseil d'administration de 20 membres, qui élit un bureau comprenant un président, un vice-président, un trésorier, une rédactrice et un webmaster.

UN PEU D'HISTOIRE

Le moulin de Rochechouard est situé sur la Tronne de Dizier au cœur de la localité de Suèvres près du Pont aux Choux. Il fait partie des 18 moulins à eau recensés à Suèvres au XIX^{ème} siècle.

Sa première datation remonte au 12 juillet 1393, date du bail emphytéotique signé entre le Chapitre de Saint Martin de Tours et Thomas MORILLON. Le moulin restera la propriété du clergé jusqu'à la révolution française où il sera nationalisé et vendu à un particulier, Denis Simon BOURGUIGNON, tanneur à Blois.

Avant tout consacré à la production de farine, il est transformé en moulin à tan pour les besoins en cuir des armées républicaines pendant la période révolutionnaire. Reprenant son activité première en 1813, ses bâtiments furent rehaussés en 1817 avec l'apparition des moulins dit « à l'anglaise » où les opérations de fabrication de la farine jusqu'alors réalisées séparément vont désormais s'enchaîner. Il passe ensuite à la famille GOUTE-BERTHAULME, riche marchand de cuir à Blois qui le possède jusqu'en 1862 puis le donne à bail aux frères BURY, meuniers à La Chapelle Saint-Martin. Vers 1880, Faustin BURY, arrière-grand-père du dernier meunier, devient propriétaire du moulin.

De 1912 à 1928, le moulin est loué à des menuisiers, Monsieur TOURNOIS puis Joseph BAGOT, qui utilisent la force motrice du moulin pour leur scierie. C'est l'époque où les petites exploitations disparaissent, concurrencées par les grandes minoteries. Puis le moulin est abandonné jusqu'en 1946.

A la libération les propriétaires, Jean LIMOUSIN et Faustin RABIER, font remonter les meules pour produire de la pâtée de céréales destinée à leurs animaux.

En 1994 Jean LIMOUSIN et Faustin RABIER sans héritier proche, souhaitant que leur moulin ne soit pas dévié de sa vocation première, en firent don à l'Association des Moulins à Eau de Loir et Cher spécialement fondée à cette occasion.

